



L'Atelier des droits sociaux Asbl

Rue de la Porte Rouge 4 – 1000 Bruxelles

02.512.02.90

<http://atelierdroitssociaux.be>

Fiche d'accompagnement

Cette fiche précise le contenu du fascicule :

« *L'avantage tremplin indépendant proposé par l'ONEM est-il une réelle opportunité ?* »

Elle présente son objet principal et énumère les thèmes abordés.

Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette réalisation.

Cette fiche est librement téléchargeable sur le site de l'Atelier des droits sociaux.

L'avantage tremplin indépendant proposé par l'ONEM est-il une réelle opportunité ?



Auteur : **Serena Bergamini** (Service Emploi-sécurité sociale)

Éditeur : **L'Atelier des droits sociaux Asbl**

Édition : **Juillet 2021**

Format : brochure en téléchargement gratuit

Référence : **C53**

Thématiques :

Chômage, droit de la sécurité sociale

Thème principal :

Le travail indépendant a le vent en poupe, les mesures visant à le promouvoir sont légions, mais les travailleurs qui y font appel en connaissent-ils les enjeux ?

Avant de se lancer dans l'aventure, il est bon de se poser certaines questions sur les conséquences du travail indépendant sur le bénéfice des allocations de chômage et de la sécurité sociale qui en découle.

Parmi les mesures à destination de travailleurs sans emploi, **l'avantage tremplin** est une disposition qui permet d'exercer son activité d'indépendant complémentaire, tout en conservant ses droits au chômage moyennant le respect de certaines conditions. Cette mesure semble séduire certains chômeurs qui méritent bien de connaître tous les avantages mais aussi les aléas de cette disposition séduisante pour certains.

Comment gérer sa demande ? Quelles conditions remplir ? que faire lorsque cette mesure prend fin ?

Cette brochure met en avant des points d'attention qui permettront au chômeur de prendre sa décision en connaissance de cause et d'avoir un point de départ pour une réflexion plus en profondeur qui peut aboutir à un questionnement lors des rencontres débats.

Objectifs :

Mettre en garde le public pour qu'il s'informe et lui permettre d'obtenir les droits correspondants à chaque situation particulière et ce, afin d'éviter certains écueils liés à l'avantage tremplin, dont parfois des régularisations qui peuvent être lourdes de conséquences.

Pistes d'animation :

La brochure doit permettre d'attirer l'attention du public sur l'importance de bien analyser la faisabilité du projet avant de se lancer et d'en mesurer les conséquences au terme des 12 mois prévu par cette mesure.

Elle doit pouvoir provoquer des réactions lors d'animation réunissant le tout public afin de dégager les thèmes suivants :

- Le bénéfice de l'avantage tremplin est-il adapté à mon projet?
- Quel accompagnement faut-il prévoir pour comprendre et maîtriser le statut social du travailleur indépendant?
- Quelles sont les limites prévues par l'ONEm ?
- Quelles sont les pistes en cas de problèmes avant la fin de la période de 12 mois?
- Quels sont les interlocuteurs administratifs de l'indépendant? Quelles démarches ?
- Comment comprendre les enjeux financiers du travail indépendant?
- Quelles alternatives à l'avantage tremplin ?
- Etc,...

La brochure a été réalisée pour pouvoir amener les travailleurs à s'interroger sur les risques encourus lors du bénéfice de l'avantage tremplin.

Comment chaque mesure de remise au travail, les avantages et les inconvénients devraient être mieux expliqués et maîtrisés par l'assuré social.

Propositions de thèmes à débattre :

- Mon projet est-il à maturité ?
- Existe-t-il des organismes accessibles aux chômeurs pour les accompagner dans leur projet ?
- Quels éléments prendre en considération avant de se lancer en tant qu'indépendant ?
- Quelles sont les avantages de cette mesure ?
- Comment appréhender la situation au bout de 12 mois ? Quelles pistes envisager ?